

wrong, and that our finances were really in a very unsound and dangerous condition.

Hon. Mr. Rose was sorry to say they had not a very large surplus, as had been stated, but he would invite the hon. gentleman who had just spoken to show wherein the estimates of revenue and expenditure were erroneous.

Hon. Mr. Dorion thought, that if the hon. member for Lotbinière had listened to the budget, he would have known what an awful state the finances were in. The fact was, as stated by that hon. gentleman, that only once during the past 14 years, had there been a surplus in the Treasury, and that was convincing proof enough of the mismanagement and extravagance of hon. gentlemen opposite. (Hear, hear.) Again, if as the Finance Minister had to acknowledge, he made a mistake of one million and a half dollars in the customs revenue last year, who was to guarantee that some similarly huge mistake had not been committed this year? He (Mr. Dorion) however, chiefly rose to submit the resolution on Reciprocity, of which he had given notice. That this was an appropriate time for this motion was apparent. A resolution on this subject had been moved in the legislative halls of the States, and the Finance Minister of the Dominion himself had invited discussion on the subject by his budget speech the other night. The hon. gentleman (Mr. Dorion) then showed that the abrogation of the Treaty had affected our trade to the extent of millions of dollars, besides compelling our people in many instances to pay the heavy export duty imposed by the States. His idea was, that if the people of Canada made proper representations to the American Government, a renewal of the Treaty would soon be effected. They could be reminded of the value to them of the coasting trade and many other things of which the want of free commercial intercourse deprived them. One thing sadly wanted was, that some one with a perfect knowledge of the wants and resources of the Dominion should be sent to Washington to represent us, and show the importance of the Treaty to both countries. He would move, in amendment, that the Speaker does not leave the chair, but that an address be presented to His Excellency setting forth that the late Treaty of Reciprocity between the States and the Dominion had been beneficial in its operation to the industrial and commercial interests of both; and that the renewal thereof was desirable, with alterations and extensions of its provisions, the better to provide for the coasting trade, internal trade, registration, interchange on equal terms of

situation financière soit en réalité mal en point et très vulnérable.

L'hon. M. Rose regrette de signaler que l'excédent n'est pas aussi important que ce qui a été dit et il demande au député qui vient de prendre la parole de montrer en quoi les prévisions de dépenses et de recettes sont inexactes.

L'hon. M. Dorion pense que si le député de Lotbinière avait suivi le budget, il se rendrait compte de l'état déplorable de nos finances. Il est arrivé une seule fois au cours des quatorze dernières années d'avoir un excédent, ce qui est une preuve suffisante de la mauvaise gestion et du gaspillage des ministres. (Bravos.) Par ailleurs, le ministre des Finances ayant lui-même reconnu avoir fait une erreur d'un million et demi de dollars en ce qui concerne les recettes fiscales de l'an dernier, qu'est-ce qui nous dit qu'une erreur du même ordre n'a pas été faite cette année? Cependant M. Dorion a pris la parole principalement en vue de soumettre sa résolution sur la Réciprocité. Il est évident que cette motion arrive en temps opportun. Une résolution sur ce même sujet a déjà été déposée aux États-Unis et c'est le ministre des Finances du Dominion lui-même qui, dans son discours sur le budget prononcé l'autre soir, a lancé la discussion sur ce sujet. Ensuite, M. Dorion démontre que l'abrogation du Traité a fait perdre des millions de dollars à notre commerce, tout en obligeant de nombreux Canadiens à verser les lourds droits d'exportations imposés par les États-Unis. Il estime que si des instances étaient faites au Gouvernement des États-Unis, le renouvellement du Traité ne se ferait pas attendre. La valeur des échanges côtiers ainsi que bien d'autres éléments pourraient en effet être signalés à l'attention de nos voisins, toutes choses dont ils pourraient se voir privés si l'on imposait des obstacles aux échanges. Notre représentant à Washington devrait être une personne parfaitement au courant des besoins et des richesses du Dominion afin d'être à même de démontrer l'intérêt d'un tel traité pour nos deux pays. Il propose dès lors non pas que l'Orateur quitte le fauteuil, mais qu'une déclaration soit soumise à Son Excellence expliquant que l'ancien Traité de Réciprocité entre les États-Unis et le Dominion a eu des effets favorables pour l'industrie et le commerce du pays; que dès lors il est souhaitable de le renouveler, en modifiant et étendant ses dispositions, afin de faciliter d'avantage le commerce côtier, le commerce intérieur, l'enregistrement, les échanges de produits manufacturés sur un pied d'égalité etc., demandant à Son Excellence d'adopter toute